

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

---

Assemblée ordinaire du lundi 17 septembre 2007 Séance tenue le 17 septembre 2007	Résolution: CM07 0636
---	-----------------------

### **Adoption - Règlement sur la citation à titre de monument historique du bâtiment Habitat 67, situé au 2600, avenue Pierre-Dupuy**

Vu la résolution CM07 0192 de la séance du conseil municipal du 23 avril 2007 mandatant le Conseil du patrimoine de Montréal afin que ce dernier tienne une séance d'information publique sur l'intérêt de procéder à la citation à titre de monument historique du bâtiment Habitat 67, situé au 2600, avenue Pierre-Dupuy;

Vu la séance d'information publique tenue par le Conseil du patrimoine de Montréal le 7 mai 2007, à 19 h, à la Biosphère;

Vu la résolution CM07 0303 de la séance du conseil municipal du 28 mai 2007 donnant avis de motion du Règlement sur la citation à titre de monument historique du bâtiment Habitat 67 situé au 2600, avenue Pierre-Dupuy;

Vu l'assemblée de consultation publique tenue par le Conseil du patrimoine de Montréal le 11 juin 2007, à 19 h, à la Biosphère;

Attendu que le conseil municipal a pris acte du rapport de consultation publique et avis du Conseil du patrimoine de Montréal portant sur la citation à titre de monument historique du bâtiment Habitat 67, situé au 2600, avenue Pierre-Dupuy, à son assemblée du 27 août 2007, par sa résolution CM07 0464;

Attendu que suite à la consultation publique, des modifications ont été apportées au règlement initial à la demande du Conseil du patrimoine de Montréal;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif par sa résolution CE07 1469, en date du 5 septembre 2007;

Il est proposé par M. Claude Trudel

appuyé par M. Frank Zampino

Et résolu :

d'adopter, avec modifications, le règlement intitulé « Règlement sur la citation à titre de monument historique du bâtiment Habitat 67, situé au 2600, avenue Pierre-Dupuy ».

---

Un débat s'engage.

---

Adopté à l'unanimité.

42.10 1071231021

/lt  
Gérald TREMBLAY

---

Maire

Colette FRASER

---

Greffière adjointe par intérim

(certifié conforme)

---

Colette FRASER  
Greffière adjointe par intérim

*Règlement 07-037*

*Signée électroniquement le 1er octobre 2007*